



Communiqué de presse du ...

VITISWISS s'engage encore davantage !

Un label spécifique au développement durable

La Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable s'engage encore davantage en intégrant les principes du développement durable dans ses exigences, tant au niveau de la production de raisin qu'à celui de la vinification. Quelque 140 encaveurs ont entrepris ce processus et le millésime 2014 sera le premier à proposer des bouteilles estampillées "VINATURA® Développement Durable". VITISWISS est convaincue qu'il est temps de montrer comment travaillent les professionnels de la vigne et du vin et surtout de le faire savoir. Pour y parvenir, elle encourage ses membres à entreprendre les démarches pour l'obtention de ce nouveau label.

Active au niveau de la technique vitivinicole, VITISWISS est l'organisation de la branche reconnue par l'OFAG pour l'élaboration des Prestations écologiques requises (PER) et près de 95% des surfaces viticoles suisses sont cultivées selon ces directives. Le respect des PER et du cahier des charges du Certificat VITISWISS est la première étape vers l'obtention du label Vinatura correspondant à des exigences plus poussées. Actuellement, la Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable s'engage encore davantage en intégrant les principes du développement durable dans ses exigences, tant au niveau de la production de raisin qu'à celui de la vinification et quelque 140 encaveurs ont entrepris la démarche. Le millésime 2014 est le premier qui permettra de déguster des bouteilles estampillées "VINATURA® Développement Durable".

Ainsi, VITISWISS fait un pas de plus en faveur du développement durable en proposant aux vignerons d'ajouter au label Vinatura® "Développement Durable". Deux mots seulement mais qui en disent long ! En toile de fond, les décisions prises à Rio en 1992, soit la notion même de développement durable stipulant que celui-ci "répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Pour remplir un tel objectif, il est nécessaire de prendre en compte et de concilier les trois aspects économiques, sociaux et environnementaux de toutes les activités humaines. Aussi, VITISWISS s'est attelée à l'élaboration d'une charte comportant ces éléments et propose à tous ses membres de s'engager en faveur du développement durable en faisant les démarches nécessaires à l'obtention de ce nouveau label. Par leur signature, les professionnels de la vigne et du vin respectent les huit engagements de VITISWISS pour une vitiviniculture durable, soit:

- Compétence, transparence et responsabilité de l'exploitant
- Qualité et valorisation des produits
- Préservation et gestion des ressources naturelles
- Gestion raisonnée des intrants, des déchets et des effluents
- Gestion durable de l'énergie
- Préservation des paysages et de la biodiversité
- Respect de la sécurité et de la santé des collaborateurs
- Implication socio-économique de l'entreprise

A l'heure où on estime important le nombre de consommateurs considérant les labels comme une aide utile à l'achat et où les amateurs de vins sont de plus en plus exigeants, la fédération VITISWISS est convaincue qu'il est temps de montrer comment travaillent les professionnels de la vigne et du vin et surtout de le faire savoir. Pour y parvenir, elle encourage ses membres à entreprendre les démarches pour l'obtention de ce nouveau label en les invitant à prendre contact et en les assurant de l'appui de VITISWISS pour les accompagner dans ce processus de certification en développement durable.

Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable

Boris Keller, Président



Les huit exigences de la Charte Développement Durable :

- **Compétence, transparence et responsabilité de l'exploitant**

Grâce à ses compétences l'exploitant assure la viabilité à long terme de son entreprise. La stratégie de développement de l'entreprise est planifiée à l'aide d'objectifs d'amélioration continue régulièrement évalués. La traçabilité des diverses opérations est garantie. Le personnel est informé de la démarche durable de l'exploitation et intégré dans la réalisation des objectifs.

- **Qualité et valorisation des produits**

La qualité des produits et leur diversité sont les piliers d'une viticulture durable et dynamique mise en valeur par le label Vinatura. La promotion du label fait partie de la communication externe auprès de la clientèle. L'entreprise est à l'écoute des consommateurs et de leurs attentes.

- **Préservation et gestion des ressources naturelles**

Les précieuses ressources que sont l'eau, le sol et l'air sont utilisées avec le souci constant de leur préservation. L'usage de l'eau doit tenir compte des disponibilités locales et le contrôle de la consommation doit permettre de limiter les impacts négatifs sur les nappes phréatiques et les cours d'eau. La connaissance des caractéristiques des sols est primordiale pour limiter les risques d'érosion et maintenir une teneur optimale en matière organique et en éléments fertilisants assurant une production durable de raisins de qualité. L'usage des machines doit également être raisonné afin de limiter le tassement des sols, les atteintes sonores et les atteintes à la qualité de l'air.

- **Gestion raisonnée des intrants, des déchets et des effluents**

Le choix des matériaux, des équipements, des intrants de production, de vinification et des matériaux d'emballage doit être raisonné en fonction de leurs impacts sur la santé humaine et l'environnement. Le recyclage ou la réutilisation des sous-produits de l'exploitation sont privilégiés. Le stockage des déchets avant leur recyclage ou leur élimination dans des installations adaptées doit se faire dans les meilleures conditions de sécurité.

- **Gestion durable de l'énergie**

La consommation d'énergie est optimisée. L'usage de sources énergétiques contribuant à l'émission de gaz à effets de serre doit être limitée et les énergies renouvelables privilégiées. Un suivi de la consommation énergétique des machines, des bâtiments et des techniques de production permet la fixation d'objectifs de réduction de consommation et la mise en place de mesures d'économie efficaces.

- **Préservation des paysages et de la biodiversité**

L'impact paysager de l'activité vitivinicole est pris en compte lors d'aménagements de vignobles ou de constructions de bâtiments d'exploitation. La diversité des espèces végétales et animales du vignoble et des biotopes jouxtant les parcelles exploitées est préservée et favorisée. Les structures écologiques et éléments paysagers à sauvegarder sur l'exploitation sont connus et préservés.

- **Respect de la sécurité et de la santé des collaborateurs**

L'employeur s'engage à respecter les contrats types en vigueur en matière de conditions de travail. Ces derniers ne subissent aucune discrimination. Les conditions salariales sont connues des employés. Les règles de sécurité au travail sont connues de l'employeur qui veille à leur application et en informe correctement les employés par un affichage adéquat. La formation continue et le développement personnel des employés sont encouragés.

- **Implication socio-économique de l'entreprise**

L'intégration des activités de l'entreprise dans le tissu social et économique local et la dimension culturelle des activités liées aux produits sont prises en considération et constituent la base de l'identité de l'activité vitivinicole.